

Établissement :
Lycée Vaucanson
1 rue Védrières
37081 TOURS cedex 2

N° de page : 1

Procès verbal
de la séance du conseil
d'administration 20 juin
2023

Date : 20 juin 2023 heure de début : 18h23 heure de fin : 20h57
Présidence : Anne Souillot, proviseure
Secrétariat : Mathilde Perry, représentant des personnels enseignants et d'éducation

Membres présents :

Mme Anne Souillot, proviseure ; M. Isabelle Houel Le Guiner, proviseure adjoint ; M. Guillaume Aveline, adjoint gestionnaire ; Mme Murielle Bennevault, CPE ; Mme Patricia Duchene, Directrice déléguée aux formations professionnelles ou technologiques ; représentants de l'administration de l'établissement (5) ; M Yves Ringeaud, personnalité qualifiée (1) ; M Patrick Murihano, Mme Hélène Serfaty, représentants des personnels administratifs, techniques ouvriers, de service et de santé (2) ; Mme Sylvie Michelet, Mme Alice Memet-Chevalier, Mme Agnès Chemla, Mme Annick Labarque-Liekens, M Eric Boigegrain, représentants des parents d'élèves (5) ; M Bertrand Pelletier, M Taste Olivier, Mme Mathilde Perry, Mme Dominique Meslin, M Pierre Guillaumie, Mme Nathalie Augris, Mme Louise Anis, représentants des personnels enseignants et d'éducation (7) ; M Lucas Mareuil, Mme Rose Gerbault, représentants des élèves (2)

Membres excusés : Mme Temanuata GIRARD, représentante du Conseil Régional.

Nombre de membres présents à l'ouverture de séance : 21 administrateurs

Ordre du jour

N° et nature des chapitres traités	Nombre de feuillets	Réservé à l'administration
L'ordre du jour est le suivant : 1) adoption du compte rendu du CA du 03 avril 2023 (en ligne sur www.vaucanson.org) Gestion financière : 2) attribution des logements de fonction ; 3) décision budgétaire modificative ; 4) contrats photocopieurs et imprimantes ; 5) contrat recyclage papier et carton ; 6) avenant contrat machine à affranchir ; 7) versement au fonds de solidarité ; Projets pédagogiques : 8) recrutement AED 2023/2024 ; 9) rapport de fonctionnement pédagogique ; 10) adhésion consortium académique Erasmus + ; 11) projet section d'excellence sportive 12) semestrialisation 13) sortie d'intégration classes préparatoires ; 14) projet 100% santé ; 15) projet 100 % citoyenneté ; 16) sortie SVT pour les élèves de seconde ; 17) à 25) questions diverses* ;		
La présidente, Anne Souillot		La secrétaire, Mathilde Perry
Transmis à :		Date : La cheffe d'établissement




Établissement :
Lycée Vaucanson
1 rue Védrines
37081 TOURS cedex 2

N° de page : 1

Procès verbal
de la séance du conseil
d'administration 20 juin
2023

Date : 20 juin 2023 heure de début : 18h23 heure de fin : 20h57
Présidence : Anne Souillot, proviseure
Secrétariat : Mathilde Perry, représentant des personnels enseignants et d'éducation

Membres présents :

Mme Anne Souillot, proviseure ; M. Isabelle Houel Le Guiner, proviseure adjoint ; M. Guillaume Aveline, adjoint gestionnaire ; Mme Murielle Bennevault, CPE ; Mme Patricia Duchene, Directrice déléguée aux formations professionnelles ou technologiques ; représentants de l'administration de l'établissement (5) ; M Yves Ringeaud, personnalité qualifiée (1) ; M Patrick Murihano, Mme Hélène Serfaty, représentants des personnels administratifs, techniques ouvriers, de service et de santé (2) ; Mme Sylvie Michelet, Mme Alice Memet-Chevalier, Mme Agnès Chemla, Mme Annick Labarque-Liekens, M Eric Boigegrain, représentants des parents d'élèves (5) ; M Bertrand Pelletier, M Taste Olivier, Mme Mathilde Perry, Mme Dominique Meslin, M Pierre Guillaumie, Mme Nathalie Augris, Mme Louise Anis, représentants des personnels enseignants et d'éducation (7) ; M Lucas Mareuil, Mme Rose Gerbault, représentants des élèves (2)

Membres excusés : Mme Temanuata GIRARD, représentante du Conseil Régional.

Nombre de membres présents à l'ouverture de séance : 21 administrateurs

Ordre du jour

N° et nature des chapitres traités	Nombre de feuillets	Réservé à l'administration
L'ordre du jour est le suivant : 1) adoption du compte rendu du CA du 03 avril 2023 (en ligne sur www.vaucanson.org) Gestion financière : 2) attribution des logements de fonction ; 3) décision budgétaire modificative ; 4) contrats photocopieurs et imprimantes ; 5) contrat recyclage papier et carton ; 6) avenant contrat machine à affranchir ; 7) versement au fonds de solidarité ; Projets pédagogiques : 8) recrutement AED 2023/2024 ; 9) rapport de fonctionnement pédagogique ; 10) adhésion consortium académique Erasmus + ; 11) projet section d'excellence sportive 12) semestrialisation 13) sortie d'intégration classes préparatoires ; 14) projet 100% santé ; 15) projet 100 % citoyenneté ; 16) sortie SVT pour les élèves de seconde ; 17) à 25) questions diverses* ;		
La présidente, Anne Souillot	La secrétaire, Mathilde Perry	
Transmis à :	Date : La cheffe d'établissement	

**Procès verbal
de la séance du conseil
d'administration
du 20 juin 2023**

Compte-rendu des thèmes traités	Réservé à L'administration destinataire
Préambule . Séance ouverte à 18h23 par Mme Souillot avec la présence de 21 administrateurs. Aucun élu du conseil régional ni de la mairie n'est présent. Mme Temanuata Girard, représentante du Conseil Régional, est toutefois excusée. Mme Souillot informe l'ensemble des administrateurs qu'il s'agit de son dernier Conseil d'Administration au lycée Vaucanson, ayant obtenu une mutation au lycée Paul-Louis Courier à la rentrée 2023. Mathilde PERRY, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation est en charge de la rédaction du PV de la séance. Début de l'ordre du jour : I. Adoption du procès-verbal du CA du 03 avril 2023 Voté à l'unanimité. Gestion financière II. Attribution des logements de fonction • La région demande de présenter ces attributions. Il existe 9 logements, qui sont attribués à des fonctions et non à des personnes : 1 proviseur, 1 proviseur adjoint, 1 agent comptable, 1 secrétaire d'intendance, 1 secrétaire de direction, 1 CPE, 1 infirmier, 2 pour des agents de la région (accueil et maintenance) Voté à l'unanimité. III. Décision Budgétaire Modificative A- Virement entre 2 services au sein du budget: enlever une somme du service fonctionnement pour verser vers les investissements . (service OPC). Ce virement servira à payer la centrale d'alarmes anti intrusions (dont le coût s'élève à 1426,44€ HT, soit 1711,73€ TTC). B- Prélèvement sur les fonds de roulement de 7108€. Ce prélèvement a pour principal objet de régulariser des situations existantes : parts accompagnateurs pour des sorties qui avaient déjà été votées, achat de mobilier pour la salle de réunion de direction. Il s'agit aussi de clarifier la lecture du budget et des fonds disponibles dans l'établissement pour le nouveau proviseur. Arrivée de Mme Michelet à 18:28 Voté à l'unanimité	

**Procès verbal
de la séance du conseil
d'administration
du 20 juin 2023**

IV. Contrats photocopieurs et imprimantes

Les contrats sont avec les sociétés UGAP pour les photocopieurs et KONICA pour les imprimantes. Ces contrats étaient arrivés à échéance au courant du mois de mai.

UGAP : contrat maintenu pour 5 copieurs. Les copieurs seront remplacés et neufs. Coût total du contrat se monte à 32 235,35 € sur 3 ans ; soit une économie d'environ 2000 € .

KONICA: Mr Aveline avait recensé tout le matériel existant du lycée pour tenter de réduire le parc d'imprimantes, certaines ne servant que très peu en réalité. Seule l'administration a pu réduire le nombre d'imprimantes. 3 machines seront remplacées par des neuves (CDI, intendance, vie scolaire).

Contrat sur 4 ans de 30808 €, soit 11 115€ d'économies par rapport au précédent contrat.

Vote à l'unanimité

V. Contrat pour le recyclage du papier et du carton

Le contrat est maintenu avec la société PAPREC. Néanmoins, il n'y aura plus de reversement pour le papier récupéré dans le nouveau contrat, malgré le fait que le papier sera tout de même certainement valorisé.

Montant annuel du contrat : 2 500 € TTC

Vote à l'unanimité

VI. Avenant au contrat de la machine à affranchir

Les démarches ont été un peu tardives pour changer de machine. Un avenant est fait, mais l'objectif est de présenter l'an prochain une machine moins coûteuse
Contrat de 528,6 € TTC pour un an

Vote à l'unanimité

VII. Versement à la caisse de solidarité

Il s'agit d'utiliser un reliquat de la sortie à Paris de 49,1 €. Plutôt que de rembourser 1,15 € à chaque famille, proposition est faite de reverser cette somme à la caisse de solidarité pour aider d'autres élèves lors de futures sorties ou projets.

Vote à l'unanimité

Pédagogie

VIII. Rapport de fonctionnement pédagogique

Mme Perry déclare être inquiète de certaines situations notamment en lien avec le niveau des élèves de seconde et le problème du respect des règles de

**Procès verbal
de la séance du conseil
d'administration
du 20 juin 2023**

fonctionnement du lycée (justification des absences en cours, absentéisme lors des évaluations...). Elle demande quelles pistes il est possible d'envisager.

La proviseure répond qu'elle ne fera pas de propositions de solutions lors de ce CA compte tenu du fait qu'elle quitte ses fonctions prochainement. C'est le nouveau proviseur qui s'en chargera.

Elle tient toutefois à préciser sur :

- Les élèves de seconde :

Le nombre d'élèves qui n'ont pas le brevet et qui ont des niveaux très faibles est en hausse. Par ailleurs, et plus largement, l'augmentation du nombre d'élèves qui ont un PAI ou un PAP est un constat national qui pourrait s'expliquer entre autres par une augmentation des inquiétudes des parents.

La proviseure insiste sur l'importance de la liaison collège / lycée, des démarches ont été entreprises dans ce sens. La proviseure regrette qu'il n'y ait pas eu davantage de volontaires chez les enseignants des collèges et des lycées pour mettre en place une passerelle entre les deux types d'établissements et essayer d'améliorer le passage entre collèges et lycées qui reste difficile pour un certain nombre d'élèves. Les enseignants le regrettent également, mais mettent en évidence un manque de temps disponible pour ces temps d'observation hors de leurs emplois du temps.

Elle souligne en revanche qu'il y a eu des élèves de première volontaires pour aller expliquer ce qu'est le lycée aux collégiens. De façon générale, l'accompagnement des secondes a été et devrait rester une priorité.

- Absences et absentéisme

Ces faits sont en hausse et sont évidemment inquiétants. Face à cela, la proviseure insiste sur une rigueur, une vigilance accrue pour faire respecter les règles qui existent (standardiser le processus de régularisation des absences depuis la vie scolaire jusqu'aux enseignants, demander des certificats médicaux pour les absences longues et / ou répétées pour exemples).

Le personnel du lycée n'a lui non plus pas été épargné par les absences et des non remplacements. Cela a pu avoir un effet sur l'accompagnement des élèves, avec la nomination tardive d'un infirmier notamment.

- Les recrutements :

Si le lycée a pu tirer un bénéfice immédiat de la création d'une spécialité théâtre, il convient néanmoins de se questionner sur des spécialités à tout petit effectif. Mme Souillot ne veut pas dire qu'il faudrait les supprimer, mais s'interroger sur les moyens à mettre en place pour y attirer davantage d'élèves. Il faudra également réfléchir à l'attractivité des BTS, ces formations ayant un faible nombre d'inscrits à cette heure pour la rentrée prochaine.

Enfin, il faut noter que la vie au lycée a repris, suite à la période du COVID. Il y a eu plus de projets, d'actions, de sorties. Une dimension également très positive est relevée par l'ensemble des participants, et sur laquelle il faudrait les moyens de prendre encore plus appui. Il s'agit de la bonne santé des associations d'élèves, tant le CVL que la MDL.

Vote à l'unanimité

**Procès verbal
de la séance du conseil
d'administration
du 20 juin 2023**

IX. Recrutement des AED pour l'année 2023 / 2024

Le rectorat n'ayant pas encore transmis le nombre de postes alloués au lycée, ce point ne peut être traité.

Pour rappel, le lycée, a cette année, disposé de 13,9 postes ; un effectif que Mme Bennevault et la direction espèrent être maintenu.

X. Adhésion au Consortium académique Erasmus +

Mme Souillot fait un point sur les mobilités dans le lycée. Mme Le Gall, référente mobilités internationales a participé à initier le projet. Cette année, de nombreux élèves avaient postulé au programme mais certaines conditions n'avaient pas été suffisamment estimées : le niveau scolaire exigé est très élevé, et les élèves boursiers ont des places réservées. Décision est prise que l'an prochain, une pré sélection très exigeante soit effectuée au sein du lycée pour éviter la déception des postulants et une surcharge administrative vaine.

Des démarches sont aussi engagées pour monter des partenariats directs avec des établissements situés dans des pays appartenant à Erasmus +

Le texte du consortium académique Erasmus + permet d'obtenir les subventions des fonds européens pour effectuer des mobilités Erasmus +, il s'agit donc ici que le lycée Vaucanson adhère à ce consortium.

Vote à l'unanimité

XI. Projet d'une Section d'Excellence Sportive

Mme Souillot fait plusieurs rappels sur l'historique des sections sportives dans le lycée. Jusqu'à 2018, il existait un pôle espoir rugby. Mr Laporte, alors Président de la Fédération, avait décidé que ces pôles subsisteraient seulement dans les villes ayant un club professionnel. Le lycée signa donc une Convention d'Académie de Rugby. Elle existe bien, mais l'écueil est qu'elle se fait sans le contrôle du rectorat.

L'apparition d'une section d'excellence sportive apporterait les changements suivants :

- L'IA IPR d'EPS propose qu'une section féminine soit installée à Vaucanson ;
- Plus de transparence dans la sélection, basée sur des critères sportifs et scolaires ;
- Recrutement académique qui éviterait trop de déplacements d'élèves venant de l'autre bout de la France ;
- Section placée sous un double contrôle : conseiller technique de la ligue + l'IA IPR ;
- Section sportive assortie d'un projet éducatif qui doit être proposé à TOUT le lycée (diététique, prévention du dopage, physiologie pour exemples...).

Il s'agit ici de voter un accord de principe pour que le club (candidature sera faite à la Toussaint) candidate, pour une ouverture en 2024. Le nombre d'élèves admis à l'internat ne sera pas changé, cela a été signifié au représentant du club de Joué-Lès-Tours dont dépendrait cette section ainsi qu'au conseiller technique. Pour les garçons qui dépendent déjà du club de Tours, la situation actuelle resterait inchangée.

Vote à l'unanimité

XII. Poursuite de la semestrialisation

Avant de passer au vote, des rappels et discussions ont lieu.

Rappels : la semestrialisation avait été votée en juin 2022, avec un nouveau vote prévu un an plus tard. Lors de cette année, des réflexions ont été menées par chaque partie : sondages, enquêtes, réunions. Mme Souillot rappelle à ce propos qu'elle avait fait parvenir à tous le compte-rendu du CVL extraordinaire tenu en mai 2023.

La proviseure et son adjointe indiquent qu'elles s'abstiendront dans le vote, puisqu'elles sont toutes deux en partance de l'établissement.

Malgré les difficultés rencontrées dans cette expérimentation, Mme Souillot souligne que des trimestres auraient posé d'autres problèmes : quid d'un troisième trimestre au regard des jours fériés, absences, grèves, cours supprimés cette année ? Même si elle s'abstiendra, la proviseure estime donc qu'il serait dommage de renoncer à cette expérimentation sans avoir tenté de l'améliorer.

Plusieurs pistes d'amélioration sont alors évoquées par les différentes parties :

- les élèves auraient souhaité 4 conseils, mais cela est matériellement impossible ;

- le rôle et le fonctionnement d'un premier conseil de mi semestre semblent toutefois à améliorer. Un retour individuel à l'issue de ce conseil de mi-semestre, plus de présence des professeurs, ou du moins des avis plus détaillés de ces derniers sont parmi les pistes les plus évoquées ;

- calendrier : pour le cycle terminal en particulier, le positionnement du premier mi conseil avant les vacances de la Toussaint a posé problème. De plus, en classe de terminale, une réunion dédiée à l'attribution des avis Parcoursup semble avoir fait défaut.

Si des pistes existent, Mme Souillot indique que les décisions seront à prendre à la rentrée prochaine, sous l'égide de la nouvelle direction.

Les enseignants font part des résultats de leur sondage : 84 votes, avec 42 pour et 42 contre. Ils informent que leurs voix lors de ce vote en CA seront réparties en fonction de ce dernier sondage.

Les parents d'élèves demandent une suspension de séance de 5 minutes avant le vote.

Vote pour à la majorité (POUR : 11 CONTRE : 7 ABSTENTION : 4)

À l'issue du vote, Mme Souillot salue une nouvelle fois le travail des différentes parties ainsi que leur souci de représentativité. La proviseure insiste également sur le travail restant à faire sur l'évaluation, notamment dans la gestion du calendrier.

XIII. Sorties d'intégration des Classes Préparatoires et des BTS

A- Classes préparatoires : sortie Canoë, vélo, descente de la Loire

Une participation de 21€ est demandée à chaque élève. La part des accompagnateurs est prise en charge par le lycée

Vote à l'unanimité

B- BTS : sortie Canoë sur le Cher

La sortie concerne 40 élèves et 6 accompagnateurs. Une participation de 15€ est demandée à chaque élève. La part des accompagnateurs est prise en charge par le lycée ainsi que le transport en car (Mr Aveline rappelle que les élèves de BTS

disposent souvent de moins de moyens financiers que les élèves des classes préparatoires).

Vote à l'unanimité

XIV. Projet 100% Santé

L'infirmier en poste, Monsieur Labadie, a proposé le renouvellement d'un projet 100% santé.

Le coût total se monte à 2 856€ dont 2 284€ pris en charge par la Région, qui subventionne le projet à hauteur de 80%.

Les actions sont : sophrologie, intervention du planning familial pour l'éducation à la sexualité (réalisée en co animation avec un enseignant de SVT)

Vote à l'unanimité

XV. Projet 100% Citoyenneté "Soleil Sur Vaucanson"

Ce projet 100% citoyenneté est en partie financé par la région et comprend plusieurs volets:

- "Vauc en sciences"
- planétarium (programmé pour les 19 et 20 octobre). Grâce à l'utilisation du pass culture, le coût sera réduit
- visite du CERN à Genève sur deux jours (cette année, la sortie avait coûté 80 € par élève)
- olympiades de chimie (achat de petit matériel, sorties si nécessaire)

Le coût total des projets se monte à 7 800 € dont 3 500 euros seront pris en charge par la région

Vote à l'unanimité

XVI. Sortie SVT à Rochecorbon pour les élèves de Seconde

La sortie concerne toutes les classes de seconde, sur les bords de Loire à Rochecorbon .

Elle est facultative car une participation aux familles d'un montant de 2,5 € est demandée (visite de caves revêtant un intérêt géologique).

Voté à l'unanimité

Questions diverses : élèves

XVII. Bilan du CVL par les délégués élèves

Les actions du CVL sont présentées par Lucas Mareuil , en tant que vice président : vente de produits dérivés pour l'association Sidaction (300 € récoltés), collecte de jouets pour les Restos du Coeur, carnaval en avril, enquête sur la semestrialisation , bal des terminales mi-juin (Mme Bennevault remercie alors les parents d'élèves pour leur participation).

**Procès verbal
de la séance du conseil
d'administration
du 20 juin 2023**

Certains projets ont aussi été menés avec la MDL, parfois avec les éco délégués : course contre la faim, intervention sur l'environnement dans des écoles primaires, fresque du climat, récoltes pour des associations (800 paires de lunettes, stylos, bouchons...).

Un point fort de l'année aura été l'organisation et l'accueil du PEJ (Parlement Européen des Jeunes) du 10 au 13 novembre 2022. Des élèves du lycée y ont participé et / ou ont organisé. Le PEJ a été l'occasion d'un partenariat avec d'autres lycées de l'agglomération. Cette expérience a été jugée enrichissante pour les élèves, certains ont d'ailleurs par la suite poursuivi leur formation à Lille. Mme Souillot salue à nouveau l'esprit de solidarité présent dans nombre de ces actions.

Questions diverses : personnels d'enseignement et d'éducation

XVIII. Parc informatique

"Parc informatique : un lot d'ordinateurs est arrivé depuis plusieurs mois. Est-il possible de déployer ces ordinateurs dès maintenant ? "

La direction répond que cela n'est pas possible. Ils sont réservés aux STI2D dans le cadre de la réforme. Il faut donc attendre la fin des travaux et de ce fait le matériel restera inutilisé plusieurs mois.

XIX. Abords du lycée

"Abords du lycée : les parents ont demandé au dernier CA des nouvelles sur les discussions qui ont été entamées avec la municipalité concernant l'aménagement sur les abords du lycée. Mme Souillot a indiqué que depuis la visite de la conseillère municipale le 13 janvier 2022, elle n'a eu quasiment aucun retour à part un mail datant du premier mars. La SMT devait se rendre sur place pour envisager des solutions. Nous devons attendre une réponse de la municipalité. Qu'en est-il à ce jour ?"

La proviseure regrette de n'avoir reçu aucune nouvelle. Les administrateurs présents constatent qu'une fois de plus, aucun représentant de la région, ville ou métropole n'est présent. La problématique est d'autant plus complexe qu'il faut faire intervenir différents acteurs territoriaux. Un parent d'élève demande que faire, les enseignants s'interrogent également sur la nécessité d'actions plus directes pour faire entendre cette demande d'aménagements visant à sécuriser les abords du lycée.

XX. Infiltrations et travaux au lycée

"Infiltrations, travaux : Mme Souillot a-t-elle reçu une réponse à sa lettre adressée au président de la région ?"

Mme Souillot et M. Aveline informent qu'ils n'ont pas de reçu de réponse directe mais qu'il y a eu une réaction rapide de la région. Un chargé de maintenance a été affecté au lycée et est venu sur place constater les problèmes, notamment sur les toits terrasse. Mr Aveline indique avoir reçu un courriel en ce jour : des

**Procès verbal
de la séance du conseil
d'administration
du 20 juin 2023**

interventions vont être faites par ordre de priorité en 2023 / 2024. Les conditions météorologiques extrêmes toutefois suscitent à nouveau des inquiétudes.

XXI. Réforme du lycée et Pacte Enseignant

Les représentants des enseignants partagent des remarques et inquiétudes à deux titres : les effets de la réforme du lycée et l'arrivée du pacte enseignant. M. Guillaumie, pour le SNES, fait part des remarques rédigées à la suite d'une heure d'information syndicale dans le lycée.

Remarque 1. Effets délétères de la réforme du baccalauréat sur les apprentissages. Jusqu'à la mi-mars, nous imposons un rythme de travail excessif aux élèves de Terminale. Après mars, nous constatons un relâchement complet : davantage d'absentéisme et moins de travail de la part des élèves présents. Ce calendrier entraîne un problème pédagogique patent. En début d'année, les contraintes de contrôle continu associées à l'agenda Parcoursup produisent des stratégies d'évitement et de remise en cause des notations. Ce délitement des conditions d'apprentissage et de progression des élèves, sont les conséquences directes de la réforme de 2019 que nous condamnons.

Remarque 2. Le « Pacte » proposé par le ministère ne résout pas les problèmes liés aux remplacements longue durée. Des professeurs du lycée ont écrit, signé et informé la Direction et le Rectorat de leur refus de signer la « Pacte » proposé aux enseignants par le ministère. Nous signalons aux parents d'élèves que ce dispositif ne permettra pas d'assurer le volume horaire par discipline ni de répondre aux problèmes croissants des remplacements longue durée, contrairement à ce qui est annoncé par le ministre.

Mme Souillot présente alors rapidement les grands principes de fonctionnement du "Pacte Enseignant" aux parents d'élèves et informe que celui devrait être présenté au Conseil d'Administration en octobre 2023.

Questions diverses : parents d'élèves

XXII. Distributeurs de protections menstruelles

Les parents d'élèves demandent l'installation de distributeurs de protections menstruelles. Mme Souillot répond qu'il en existe déjà 4, qui sont régulièrement remplis par des délégués élèves, grâce à des dons ou subventions.

XXIII. Tutorat entre élèves

Dans le cadre du CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté), les parents d'élèves souhaitent qu'un point soit fait sur le projet de tutorat entre élèves. La direction répond que pour cette année, cela s'est fait de façon informelle mais que cela n'a pu être réalisé à l'échelle de l'établissement.

XXIV. Gaspillage alimentaire et réservation de repas

Les parents d'élèves interrogent sur la mise en place d'un système de réservation de repas qui permettrait de réduire le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire. M. Aveline répond que pour l'instant, cela se pratique dans des lycées pilotes dans

**Procès verbal
de la séance du conseil
d'administration
du 20 juin 2023**

la région. Il informe que le chef de la restauration a déposé la candidature du lycée, le dossier est pour l'instant en attente.

XXV. Entretien des locaux et matériel disponible

Les parents d'élèves disent avoir reçu des remarques négatives quant à la vétusté de certains locaux ainsi qu'au manque de matériel en Sciences de l'Ingénieur. Mme Souillot répond que comme dans tout lycée, des travaux sont en attente. M. Taste s'étonne des remarques sur le matériel, aucun élève n'ayant fait un tel retour aux enseignants concernés.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Souillot met fin au Conseil d'Administration en remerciant tous les administrateurs pour leur implication constructive.
La séance est levée à 20:57.